

**Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés****LE DIRECTEUR D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° 122734DSI approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2012, de l'UMR12 intitulée « Laboratoire Léon Brillouin », dont le directeur est Madame Christiane ALBA-SIMIONESCO ;

**DECIDE :****Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Paul VISTICOT, chercheur CEA, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Paul VISTICOT, délégation est donnée à Monsieur Alain MENELLE, chercheur CEA, adjoint à la direction, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1<sup>er</sup> juin 2012

Madame Christiane ALBA-SIMIONESCO  
Directeur de l'unité n° UMR12

**Monsieur Jean-Paul VISTICOT    Monsieur Alain MENELLE**